

EXERCICE 2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Délibération n°D-CA/2018-090

Le conseil d'administration s'est réuni le 3 juillet 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 22 juin 2018.

- VU le code de l'éducation, notamment son article L613-2 ;
- VU les statuts de l'Université ;
- VU l'arrêté portant création du DU Pharmacovigilance et sécurité du médicament du 12 décembre 2007 ;
- VU l'arrêté portant modification du DU Pharmacovigilance et sécurité du médicament du 4 octobre 2016 ;
- VU l'avis du Conseil de Gestion de la Faculté de Pharmacie du 31 mai 2018 ;
- VU l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 12 juin 2018.

**Point de l'ordre du jour : IIème Partie – P1.28 - DU Pharmacovigilance et sécurité du médicament**

**Exposé de la décision :**

Historique et problématique : Diminution du nombre d'heures de 120 heures à 112 heures.  
Lors du Conseil d'Administration la maquette pédagogique sera présentée.

Proposition de décision soumise au Conseil : Modification du volume horaire.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.**

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 24 Abstentions : 02 Votes exprimés : 24 Contre : 00 Pour : 22</p>
--

Fait à Paris, le **13 JUL. 2018**

Le Président



Frédéric DARDEL

En application des articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université Paris Descartes et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Paris.